

LE BOUT DU TUNNEL?

Opportunités de Désarmement et de Rapatriement des FDLR en République Démocratique du Congo

Hans Romkema

Mise à jour du rapport *Opportunités et contraintes relatives au désarmement et au rapatriement des groupes armés étrangers en République Démocratique du Congo - Cas des FDLR, FNL et ADF/NALU* (MDRP, Juin 2007)

Résumé Exécutif

Cette étude est une mise à jour du rapport de juin 2007 intitulé *Opportunités et contraintes relatives au désarmement et au rapatriement des groupes armés étrangers en République Démocratique du Congo - Cas des FDLR, FNL et ADF/NALU*¹ publié par le Programme multi-pays de Démobilisation et Réintégration (MDRP). Le rapport de 2007 décrivait les principaux groupes armés situés dans les provinces du Kivu en République Démocratique du Congo (RDC) et leur impact sur les communautés congolaises où ils se trouvaient, le processus de construction nationale en RDC, ainsi que les questions de paix, sécurité et développement en général dans la région des Grands Lacs.

Le rapport se concentrait sur les perspectives de désarmement et de rapatriement de trois groupes armés : les FDLR du Rwanda, les FNL du Burundi et les ADF/NALU de l'Ouganda, tous présents en RDC.

Au vu des événements récents, le nouveau rapport se limite à étudier les groupes armés rwandais, dont les FDLR représentent le plus important de par son impact négatif sur le bien-être de la population, l'économie et l'environnement politique.

Depuis juin 2007, la situation des FDLR a évolué. Parmi les événements clés, on peut citer les suivants :

- **Le communiqué de Nairobi** signé par les gouvernements de la RDC (Gvt. RDC) et du Rwanda (Gvt. R) en novembre 2007. Dans ce communiqué, les deux gouvernements s'engagent à une coopération militaire. L'option de réinstallation temporaire en RDC des membres désarmés des groupes était mentionnée comme solution intermédiaire acceptable ;

- **Le Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP) défie le Gvt. RDC** : plusieurs phases de combats ont eu lieu au Nord Kivu entre les rebelles du CNDP et les forces gouvernementales de la RDC (FARDC). Tous

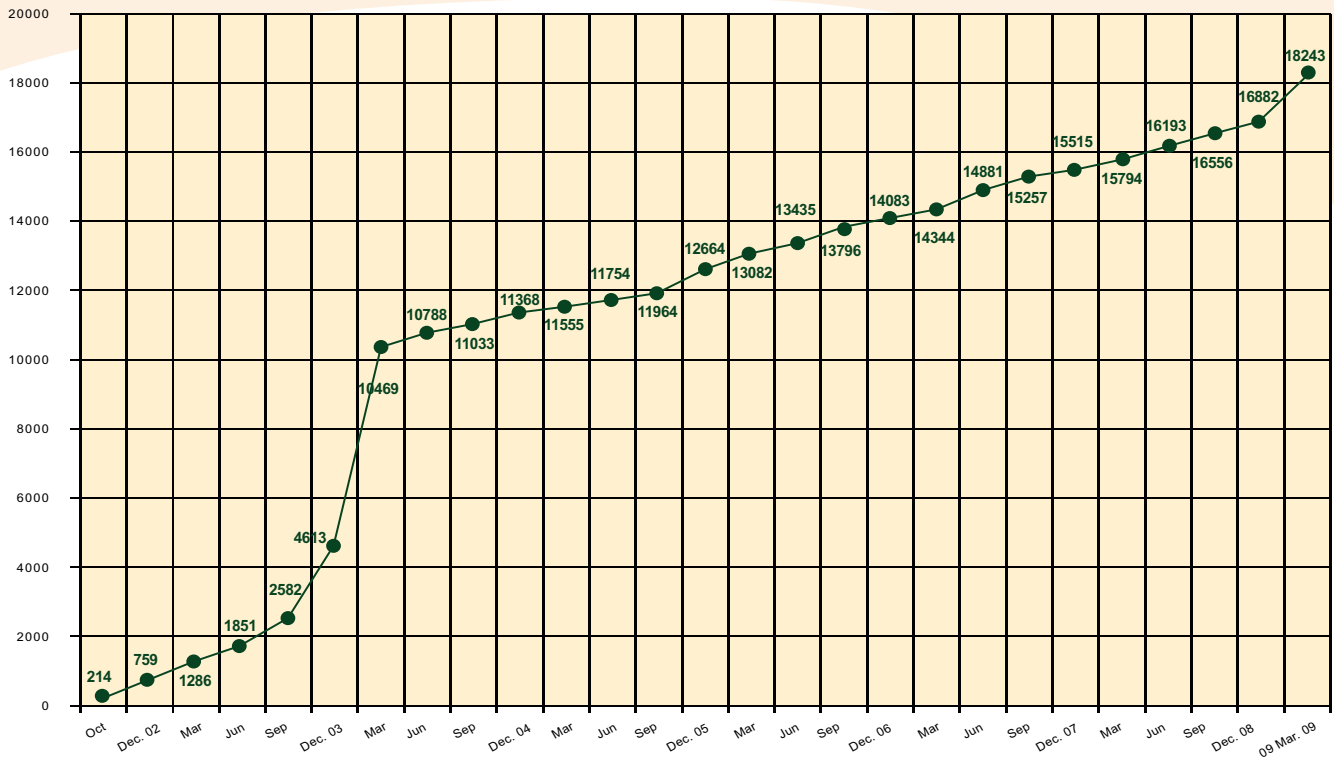
les autres groupes armés, locaux ou étrangers, ont aussi participé à ces combats ;

- **Le Gvt. RDC négocie un accord avec les groupes armés rwandais** : le Gvt. RDC, avec le soutien de la communauté San'Egidio, organise des réunions avec les FDLR/FOCA² et le Ralliement pour l'Unité et la Démocratie (RUD³/ RPR) à Pise, Rome et Kisangani.

¹ Le rapport est disponible sur le site du MDRP à : http://www.mdrp.org/PDFs/MDRP_DRC_COFS_Study_fn.pdf

² Bien que le Gvt. RDC ne soit pas entré en négociation de façon officielle avec les FDLR/FOCA depuis mai 2005. Les réunions qui ont eu lieu étaient informelles, soit sur le terrain, soit à l'étranger. Elles visaient presque exclusivement à convaincre les FDLR/FOCA à participer à une réunion officielle à Rome, pendant que le RPR-RUD se réunissait à Pise. Tous devaient ensuite se rendre à Kisangani pour la phase de planification opérationnelle de mise en œuvre.

³ Y compris avec le CND, la prétendue aile politique du RPR et du RUD-RPR. Elle pourrait ne plus exister ou n'avoir jamais existé.



Statistiques cumulatives de rapatriement © MONUC DDRR - Coordination nationale

- **Tentative de rapatriement des combattants désarmés et cantonnés du RUD – mais sabotage par le commandement politique et militaire du groupe :** efforts du Gvt. RDC soutenus par l'église du Christ au Congo pour le rapatriement de 157 combattants du RUD⁴ y compris leurs dépendants de Kasiki (territoire de Lubéro, Nord Kivu). Des observateurs internationaux participent aux efforts, qui restent cependant une initiative congolaise ;

- **Actions du Gouvernement de la RDC :**

- Il met à l'écart ou rétrograde un certain nombre d'officiels qui soutenaient et/ou collaboraient avec les FDLR/FOCA ou le RUD ;

- Un Comité de Pilotage est créé pour développer un plan « d'éradication des groupes armés ». Une première version de ce plan est présentée en

septembre 2008. La sous-commission de désarmement, démobilisation, rapatriement, réhabilitation et réintégration (DDRRR) du Comité est impliquée dans les efforts de rapatriement des combattants du RUD de Kasiki ;

- **Sensibilisation et rapatriement ciblé par le Gouvernement du Rwanda:** la Commission rwandaise de Démobilisation et Réintégration (CRDR) continue de développer sa stratégie de communication, renforce sa collaboration et sa coordination avec la MONUC, et participe au Groupe Conjoint de Suivi et son groupe de travail. De plus, le Gvt. R (par l'intermédiaire de la CRDR et de l'armée) facilite le rapatriement de quelques officiers supérieurs des FDLR ;

- **Restructuration de la MONUC:** La MONUC adopte une approche plus active et pragmatique de DDRR, résultant entre autres en une présence renforcée sur le terrain, offrant plus

d'opportunités de rapatriement ;

- **Les résolutions du Conseil de Sécurité (CS) clarifient la position des Nations Unies :** La résolution 1804 de l'ONU soutient le Communiqué de Nairobi, réitérant la décision du Conseil de Sécurité d'imposer une restriction sur les déplacements des leaders politiques et militaires des FDLR. Dans la résolution 1856, le CS décide que le désarmement et la démobilisation des membres de groupes armés congolais et étrangers est la deuxième priorité de la MONUC (après la protection des civils) ;

- **L'ONU fournit une option pour l'utilisation de la force contre les groupes armés rwandais :** Dans la résolution 1856, le

⁴ L'objectif n'était pas simplement de rapatrier ces combattants. On anticipait que si cette initiative réussissait, d'autres combattants des FDLR et du RUD, et surtout des unités complètes, suivraient.

CS permet implicitement à la MONUC de participer au désarmement forcé des membres de groupes armés (paragraphe 3.g) : « *Désarmer les groupes armés étrangers en vue de s'assurer de leur participation au processus de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation et réintégration (DDRRR) et la libération des enfants associés à ces groupes armés* » ;

• **Un panel d'experts de l'ONU présente un rapport sur les activités criminelles des FDLR :** le rapport de décembre 2008 par un panel d'experts signale les activités commerciales illégales des FDLR et prépare le terrain pour un autre rapport sur le commandement des FDLR. Certains éléments du rapport des experts pourraient être utilisés dans le cadre d'un procès judiciaire contre les FDLR ;

• **Opération Umoja Wetu:** L'opération conjointe des FARDC et des Forces armées rwandaises (RDF) est lancée au début 2009.

Ce dernier événement, les opérations conjointes, dépasse tous les autres de par son importance et son impact⁵. Ces opérations ont non seulement eu l'effet le plus visible sur le taux de désarmement et rapatriement⁶, les niveaux de menace sur les FDLR et les autres groupes rebelles rwandais en RDC ; mais elles ont aussi marqué un changement frappant des relations politiques dans la région des Grands Lacs.

Les autres événements n'étaient certainement pas négligeables, mais ils n'ont pas eu d'impact significatif sur les statistiques du programme de DDRRR (voir tableau ci-après). Le rapatriement des anciens combattants et de leurs dépendants avait continué au cours des deux dernières années de façon régulière mais minimale, comme c'était le cas depuis 2003. Les FDLR maintenaient leur contrôle sur de larges parts des provinces du Nord et Sud Kivu. De plus, les FDLR continuaient leur emprise sur les commerces variés

(notamment les minéraux) dans les provinces du Kivu et continuaient à s'installer pour le long terme.

Donc, tout indique que les mesures autres que les opérations militaires conjointes ont eu peu d'effet. Les mesures non coercitives prises jusqu'à fin 2008 étaient trop limitées, parfois même impropres, et donc incomplètes – la carotte sans le bâton. Dans tous les cas, elles étaient insuffisantes pour affaiblir le contrôle serré exercé par le commandement extrémiste politique et militaire des FDLR sur leurs forces⁷. Le pouvoir que le commandement politique (souvent basé en Europe et en Amérique du Nord) et militaire (FOCA) exerce sur les FOCA et les FDLR dans les Kivus est considéré comme la contrainte la plus importante au désarmement et au rapatriement. Le rapport de 2007 avait déjà tiré cette conclusion, qui peut être répétée dans cette nouvelle étude.

De plus, des obstacles majeurs au DDRRR n'avaient pas encore été levés jusqu'au début des opérations conjointes. Ces obstacles étaient d'un côté les conflits internes congolais ; la rivalité entre le Gvt. RDC et le CNDP. D'un autre côté, il y avait une réticence de certains dans l'administration et l'armée de la RDC à agir pour soutenir de façon inconditionnelle le processus de désarmement et rapatriement des groupes armés étrangers. Les raisons de cette résistance à la politique officielle du gouvernement de poursuivre activement le DDRRR sont complexes mais suggèrent la continuation de relations personnelles ou d'affaires entre les officiels congolais et certains leaders des FDLR. Ces liens entre l'administration congolaise et les FDLR semblent s'être affaiblis au cours des deux dernières années, en partie parce que le Gvt. RDC a pris des mesures contre quelques uns des collaborateurs les plus proéminents. Néanmoins, certaines de ces associations persistent et constituent donc encore un obstacle important à toute sérieuse tentative de régler la question des FDLR.

Le problème posé par ces relations

personnelles a été évité pendant les opérations conjointes grâce à la combinaison de deux facteurs : l'acceptation par le Rwanda d'arrêter le chef du CNDP, et la restriction de la planification tactique à un petit groupe dans l'armée congolaise. Ceci permet d'empêcher que les officiels qui auraient voulu gâcher ces opérations puissent transmettre des informations sensibles aux FDLR.

Dans tous les cas, les recommandations faites dans le rapport de juin 2007 n'ont pas toutes été mises en œuvre pour plusieurs raisons. Certaines recommandations étaient difficiles à appliquer et se heurtèrent à diverses contraintes (par exemple il avait été proposé que le Gvt. RDC prenne un rôle clé de contrôle et de coordination des opérations de DDRRR pendant le processus de rétablissement après plus d'une décennie de guerre). De plus, des divisions internes (dues à des conflits d'intérêts politiques et économiques) et des faiblesses à la fois structurelles et de gestion ont empêché les efforts du Gvt. RDC. Les partenaires internationaux devaient aussi agir de façon décisive et coordonnée, à la fois quant à leur appui aux opérations de DDRRR sur le terrain et pour la poursuite légale des leaders politiques des groupes armés rwandais en Europe, en Amérique du Nord et en Afrique.

En particulier, les poursuites judiciaires contre les commandants des FDLR

⁵ Ceci pourrait changer si la MONUC commence à mettre en œuvre la résolution 1856 et en particulier la section notée plus haut qui permet à la mission de Nations Unies de participer au désarmement forcé des forces armées. Si cette partie de la résolution est mise en œuvre de façon vigoureuse, elle pourrait avoir un impact significatif sur le terrain.

⁶ L'impact sur la puissance des FDLR était plus grand encore que ce que les statistiques démontrent car 153 miliciens ont aussi été tués durant les opérations. De plus, les statistiques officielles de DDRRR n'incluent pas les 247 combattants rapatriés sans passer par les centres de transit de la MONUC.

⁷ Voir le rapport complet de Rakiya Omaar sur « Le Leadership des groupes armés rwandais à l'étranger, en particulier le FDLR et le RUD/Urunana » (voir le site de la CRDR : www.rdc.org.rw)

et du RUD n'ont pas eu lieu. Ceci est dû d'une part à la difficulté à mettre sur pied un procès solide sur le plan juridique liant les leaders des FDLR aux crimes contre l'humanité dans la région des Grands Lacs. D'autre part, de nombreux observateurs pensent que les poursuites judiciaires contre les leaders des FDLR ne sont pas une priorité dans de nombreux pays européens. Certains ont suggéré que des groupes d'intérêt, non seulement au sein de la population rwandaise réfugiée mais aussi dans certaines organisations de société civile européennes et nord-américaines et dans la presse⁸, ont réussi à créer une confusion qui influence les décisions des procureurs et législateurs européens et nord-américains. Un certain nombre de personnes interrogées pour cette étude a même insinué qu'il y aurait une grande sympathie envers les FDLR dans les organisations de la société civile et les membres du système judiciaire.

Conclusions

Au cours des deux dernières années, il y a eu plusieurs développements prometteurs en ce qui concerne les opérations de DDRRR. Les plus notables ont été les approches proactives de la MONUC et du Gvt. RDC. Ceci a créé différentes opportunités pour le rapatriement, malheureusement peu reflété dans les statistiques. L'opération Umoja Wetu des forces armées conjointes rwandaises et congolaises a été jusqu'ici la seule intervention ayant un impact significatif sur les chiffres de rapatriement.

La plus grande contrainte au désarmement et au rapatriement des groupes armés rwandais du territoire congolais est le contrôle serré exercé par le commandement sur leurs forces respectives. Tant que les structures de contrôle (services de sécurité civil et militaire, police militaire) sont en place, les membres des groupes armés ne pourront pas faire défection par peur pour leur vie (bien qu'il apparait que la majorité d'entre eux veuille rentrer au

Rwanda sans condition⁹).

Les structures de commandement et de contrôle des FDLR et du RUD ne peuvent être affaiblies que par la poursuite judiciaire de leurs membres à l'étranger et par des opérations militaires ciblées. Sans ces mesures, la section DDRRR de la MONUC et ses partenaires ne pourront pas aller beaucoup plus loin que ce qu'ils ont réalisé au cours de ces dernières années (c'est-à-dire rapatrier sur une base individuelle les rwandais qui parviennent à s'échapper du contrôle des rebelles).

En devenant plus mobile, en accroissant le nombre de centres de transit, surtout dans les lieux éloignés, et en ajoutant du personnel à la section DDRRR de la MONUC, il serait possible de rapatrier un plus grand nombre de transfuges. Mais si aucune autre mesure n'est prise, cela ne conduira jamais à un rapatriement massif. La section DDRRR de la MONUC ne peut pas démanteler les FDLR à elle seule. Elle se heurte à une organisation active et menée intelligemment avec des objectifs militaires et politiques et un fort intérêt à sa survie collective. Cette organisation montre déjà des signes d'expansion de ses activités, et elle pourrait bien devenir une force clandestine si bien ancrée qu'elle atteindrait la dimension d'une mafia. Elle pourrait continuer à faire dérailler le processus de paix dans la région des Grands Lacs comme elle l'a fait au cours des quinze dernières années. Il est maintenant clair que les FDLR continuent aussi à saper la crédibilité des efforts de maintien de la paix de l'ONU et de l'ensemble de l'initiative de paix en RDC soutenue et financée par la communauté internationale.

Recommandations

Au cours des deux dernières années, nous avons appris que pour démanteler les groupes armés rwandais, des efforts concertés de toutes les parties prenantes et à tous les niveaux sont nécessaires.

Opérations militaires

Si celles-ci continuent dans un effort de démanteler les structures de commandement et de contrôle des FDLR et du RUD, un certain nombre de mesures devrait être prises, y compris :

- Une discipline beaucoup plus serrée des troupes FARDC, et des sanctions contre ceux qui commettent des crimes contre les populations civiles ;
- Si la discipline des FARDC ne s'améliore pas, le Gvt. RDC devrait envisager de ne pas engager les FARDC dans des opérations militaires. Leur manque de discipline n'a fait que renforcer les FDLR et a facilité leur présence parmi les populations ;
- La MONUC devrait faire partie de la planification conjointe entre le Gvt. RDC et le Gvt. R ;
- Un appui logistique supplémentaire devrait être fourni (pont aérien, renseignement, et communications).

Procédures juridiques

Si des poursuites légales sont entamées dans les juridictions internationales et nationales, les autorités judiciaires devraient utiliser :

- Le travail passé et actuel du Panel d'experts ;

⁸ Plusieurs sources indépendantes ont dit à l'auteur qu'il apparait que certaines des agences de presse principales (européennes) sont sympathisantes de la cause des FDLR. Ceci ne peut pas être vérifié. Cependant, ce qui est certain est que certaines agences de presse (RFI et la BBC en particulier) offre une plateforme de communication aux FDLR. On leur demande de commenter sur les événements majeurs dans la région des Grands Lacs sans parler de leur propre rôle négatif. Les leaders des FDLR en Europe utilisent ces entretiens pour motiver leurs troupes et les civils dans les zones forestières de RDC, ainsi que leurs autres sympathisants.

⁹ Sur les 157 membres du RUD au camp de Kasiki, plus de 95% voulaient être rapatriés sans condition. Mais ils en ont été empêché par leurs commandants.

- Le travail de Rakiya Omaar pour la Commission Rwandaise de Démobilisation et de Réintégration ;
- Les rapports et les archives des organisations des droits de l'homme et de la MONUC ;
- Les informations obtenues par des organisations de renseignement du Gvt. RDC et du Gvt. R.

De plus, elles devraient aussi envoyer des enquêteurs dans la région des Grands Lacs. Les ex-combattants rapatriés et certaines personnes impliquées dans les opérations de DDRRR possèdent de nombreuses informations. A Bunyakiri, Walikale, Lubéro, ou Mwenga, il devrait être possible de trouver d'autres preuves des crimes commis par les FDLR. Il y a aussi plusieurs personnes qui peuvent établir un lien entre les chefs FLDR en Europe et en Amérique du Nord et les crimes commis sur le terrain.

Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réinsertion et Réintégration (DDRRR)

Les chefs de la MONUC, le Secrétariat de l'ONU et le Conseil de Sécurité devraient :

- Augmenter de façon importante le personnel de la section DDRRR de la MONUC. Le fait que moins d'un pour cent du personnel de la MONUC s'occupe du deuxième objectif le plus important de la mission semble trop déséquilibré ;
- Assurer que la MONUC participe à la planification conjointe avec le Gvt. RDC et le Gvt. R à propos des groupes armés étrangers ;
- Assurer que la planification militaire de la MONUC inclut la collecte et le traitement conjoints de renseignements avec la section DDRRR ;

- Trouver un moyen de fournir des unités de protection de réserve (militaires ou policières) aux sections DDRRR de la MONUC au Nord et Sud Kivu, ainsi qu'une liaison formalisée avec les forces militaires de la MONUC pour éliminer les problèmes d'interopérabilité et de coopération dans l'identification et le ciblage des chefs FDLR clés ;

- Accroître le nombre de centres de transit et de leur soutien logistique pour soutenir une extraction rapide, surtout dans les lieux éloignés ;

- Planifier et mettre en œuvre des opérations d'informations des média visant à communiquer le caractère et le comportement des mouvements rebelles rwandais en RDC. L'objet de cette campagne d'information serait d'éliminer la sympathie internationale accordée aux groupes armés responsables de si nombreux crimes de guerre et crimes contre l'humanité en RDC.

Les partenaires internationaux peuvent continuer à faciliter le DDRRR en :

- Fournissant à la section DDRRR de la MONUC des hélicoptères parfaitement équipés. Actuellement les officiels DDRRR ne peuvent souvent pas répondre à des opportunités de rapatriement à cause du manque d'équipement de navigation ;
- Finançant une augmentation de salaire du personnel DDRRR de la MONUC ;
- Contribuant quelques sections de personnel militaire ou policier de haut niveau chargé de la protection des missions de DDRRR ;
- Finançant et fournissant un soutien technique au réseau local d'information et de sensibilisation.

La section DDRRR de la MONUC et le gouvernement provincial devraient participer à des réunions de

coordination comme cela était proposé au cours de la formation en DDRRR organisée à Goma en février 2009.

Le Gouvernement de la RDC devrait :

- Donner l'ordre à tous ses membres de soutenir les actions de la section DDRRR de la MONUC ;
- Donner l'ordre à tous les officiels, de l'armée, de la police et de l'administration, de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour rapatrier autant de membres de groupes armés que possible. Entre autres, ils devraient apprendre ce qu'ils devraient faire s'ils rencontrent des membres de groupes armés qui ne veulent pas être rapatriés.

Le **MDRP/TDRP**¹⁰ devrait continuer ses sessions de formation sur le DDRRR telle que celle organisée à Goma en février 2009. Ces formations ne devraient pas seulement avoir lieu au niveau provincial mais être étendue à la majorité des territoires. Parce qu'il pourrait être facilement lié aux formations de DDRRR, le MDRP devrait considérer financer le développement d'un réseau local d'information et de sensibilisation.

Autres mesures

- **Toutes les parties prenantes** devraient utiliser le même message envers les FDLR et le RUD, à savoir : *« Vous avez passé assez de temps en RDC. Vous devez déposer les armes et si vous ne voulez pas être rapatriés, vous serez relocalisés en RDC. Mais il n'y a pas d'autre option que de désarmer. »* Il est particulièrement important pour le Gvt. RDC de donner cet ordre à ses représentants locaux ;
- **Le Gvt. RDC et les partenai-**

¹⁰ Le TDRP est le Programme transitionnel de démobilisation et réintégration. Il fait suite au MDRP et a été établi par la Banque mondiale avec le soutien des bailleurs.

res internationaux devraient développer une stratégie de réinstallation temporaire des ex-combattants désarmés. Les **baillleurs** devraient mettre à disposition les fonds nécessaires et le **Gvt. RDC** devrait communiquer clairement le besoin de cette mesure à la population ;

- Avec l'aide des **partenaires internationaux**, le **Gvt. RDC** devrait s'efforcer de mettre un terme à la prolifération des groupes armés congolais locaux dans les provinces du Kivu ;

- Le **Gvt. RDC et les partenaires internationaux de DDRRR** devraient rester sceptiques vis-à-vis des dissidents des FDLR qui disent qu'ils sont intéressés par le rapatriement mais qui posent des conditions. Ces petits groupes ne devraient pas recevoir d'attention, et si le groupe n'est pas simplement constitué de jeunes soldats ou de civils, il y a de grandes chances pour que ces efforts soient en vain ;

- Les **média internationaux** devraient faire attention à ne pas fournir une plateforme gratuite aux chefs FDLR et RUD leur permettant de s'adresser à leurs troupes (nombreux sont les combattants qui ont des radios à ondes courtes.) Plusieurs rapports ont montré que ces interviews aident le commandement des FDLR à maintenir un contrôle serré sur les rebelles et les civils dans les Kivus. Ces entretiens ne devraient plus avoir lieu, mais s'ils ont lieu, les journalistes devraient au moins poser des questions cruciales sur le rôle des FDLR et du RUD.

Acronymes

ADF	Allied Democratic Forces (<i>Forces démocratiques alliées - Ouganda</i>)
CRDR	Commission Rwandaise de Démobilisation et Réintégration
CND	Congrès National pour la Démocratie
CNDP	Congrès National pour la Défense du Peuple
CSNU	Conseil de Sécurité des Nations Unies
DDRRR	Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réhabilitation et Réintégration
FARDC	Forces Armées de la République Démocratique du Congo
FDLR	Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda
FNL	Forces Nationales pour la Libération
FOCA	Forces Combattants Abacunguzi (<i>aile militaire des FDLR</i>)
Gvt. R	Gouvernement du Rwanda
Gvt. RDC	Gouvernement de la RDC
MDRP	Programme multi-pays de Démobilisation et Réintégration
MONUC	Mission des Nations Unies au Congo
NALU	National Army for the Liberation of Uganda (<i>Armée nationale pour la libération de l'Ouganda</i>)
RDC	République Démocratique du Congo
RDF	Rwandan Defence Forces (<i>Forces armées rwandaises</i>)
RPR	Rassemblement Populaire Rwandais
RUD	Ralliement pour l'Unité et la Démocratie
RCS	Résolution du Conseil de Sécurité
ONU	Organisation des Nations Unies

Ce rapport a été commissionné par le Secrétariat du Programme Multi-pays de Démobilisation et Réintégration (MDRP). L'auteur accepte entière responsabilité pour le contenu du rapport, qui ne reflète pas nécessairement l'opinion du Secrétariat ou des partenaires du MDRP.



Le Programme multi-pays de démobilisation et réintégration (MDRP) est un partenariat de plusieurs pays et organisations qui soutient la démobilisation et la réintégration des ex-combattants de la région élargie des Grands Lacs en Afrique centrale. Le MDRP est financé par la Banque mondiale et 13 bailleurs de fonds – l'Allemagne, la Belgique, le Canada, le Danemark, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume Uni, la Suède, et la Commission européenne. Il collabore avec les gouvernements et commissions nationales et avec plus de 30 organisations partenaires, dont les agences des Nations Unies et les organisations non gouvernementales.